

www.bouere.mairie53.fr



Bouère



2014



MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Dimanche 23 mars, vous avez élu une nouvelle équipe municipale.

Mes co-listiers et moi-même tenons à vous remercier sincèrement de ce témoignage de confiance, ce malgré un profond changement de mode de scrutin et la présence d'une seule liste, sans possibilité de panachage, cela a été perçu par un certain nombre d'entre vous comme une frustration et une atteinte à votre liberté de choix.

Nous serons bien évidemment les élus de tous, à l'écoute de chacune et chacun d'entre vous.

Vous trouverez au sein de ce bulletin, la présentation de la nouvelle équipe.

Comme lors du dernier mandat, je serai présent le samedi matin de 10 à 12 heures en mairie pour vous rencontrer, si possible, sur rendez-vous.

La nouvelle tâche de l'équipe municipale sera de hiérarchiser les domaines d'intervention, de porter nos efforts sur les priorités tout en maîtrisant les finances de notre commune.

Le premier dossier sera sans doute la création de deux nouvelles classes si nous arrivons à mobiliser des financements pour ces travaux mais nous avons bon espoir.

Nous allons également travailler sur le devenir de l'ancien centre de secours et bien évidemment l'ensemble des dossiers que vous avez pu lire dans notre programme électoral.

Avec l'arrivée de l'été, des manifestations sont organisées dans notre village, n'hésitez pas à y participer, ce sera un bel encouragement pour nos associations locales.

Au niveau communal, nous accueillerons un spectacle des nuits de la Mayenne le 18 juillet au château de Bois Jourdan, un grand merci à la famille de Mazenod d'avoir mis à notre disposition leur propriété.

Je vous souhaite un agréable été
Bien cordialement

Jacky Chauveau

BUDGET 2014

ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation équilibrée à	126.374,74 €
Section d'investissement équilibrée à	169.659,22 €

COMMERCE

Section de fonctionnement équilibrée à	17.521,58 €
Section d'investissement dépenses :	9.366,83 €
recettes :	12.691,58 €

RESTAURANT

Section de fonctionnement équilibrée à	11.010,93 €
Section d'investissement équilibrée à	75.908,72 €

COMMUNE : TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES

Taux inchangés depuis 2010

Taxes	Taux 2014	Produit attendu
Taxe d'habitation	18,18%	113.698,00
Foncier bâti	30,40%	124.883,00
Foncier non bâti	43,26%	116.456,00

BUDGET 2014 COMMUNE

Section de fonctionnement équilibrée à	1.292.075,90 €
Section d'investissement équilibrée à	1.217.889,73 €

SUBVENTIONS

Familles Rurales Grez&Bouère	200,00€
Association Défense Ennemis des Cultures	300,00€
AFN & Anciens Combattants	200,00€
Bouère Sports Loisirs sections Basket	300,00€
Comité des Fêtes	700,00€
Prévention Routière	50,00€
SPA	300,00€
Comice cantonal	100,00€

LES COMMISSIONS

Espace rural Environnement Voirie	Vie Associative Communication Culture Enfance - Jeunesse	Urbanisme Patrimoine Tourisme Social	Finances Artisanat Commerce
 Pierre AVALLART 1er adjoint Permanence le mardi 11h/12h	 Céline MAHIEU 2ème adjointe Permanence le jeudi 11h/12h	 Caroline TROTABAS 3ème adjointe Permanence le lundi 11h/12h	Bureau Municipal (Maire et Adjoints)
Jacky LEBANNIER Patrick MOURIN Marie-Françoise ORHON Betty VANHOUTTE Benoît VERGER	Lionel ALLINANT Vanessa COCQUET Céline HAMONNIERE Jean-Pierre MARTIN Marie-Françoise ORHON Emmanuel ROCHETEAU	Céline HAMONNIERE Jacky LEBANNIER Patrick MOURIN Colombe PAPIN Emmanuel ROCHETEAU Betty VANHOUTTE Benoît VERGER	Colombe PAPIN Jean-Pierre MARTIN

LES REPRÉSENTANTS A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MESLAY-GREZ

Jacky CHAUVEAU (3ème vice Président) – Responsable de la Commission économique
Pierre AVALLART – Conseiller Communautaire
Céline MAHIEU – Conseillère Communautaire
Caroline TROTABAS (suppléante)

DES « TAMBOURS » POUR LIMITER LA PRODUCTION DE DECHETS



Depuis début juin, des tambours couvrent les trappes d'accès des conteneurs semi-enterrés destinés aux ordures ménagères.

Ces aménagements ont pour fonction de limiter les erreurs de tri, comme la dépose de cartons, de petits encombrants ou de déchets verts.

Ce dispositif n'autorise que le dépôt de sacs d'une contenance maximale de 80 litres. Il préfigure des aménagements nécessaires à la mise en œuvre d'une politique plus incitative.

Diminuer le tonnage d'ordures ménagères et améliorer la qualité du tri de nos déchets ménagers sont des objectifs prioritaires pour la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez.



HORAIRES DE LA MAIRIE

lundi – mardi – jeudi – samedi : 9h à 12h
vendredi : 9h / 12h – 13h30 / 17h30
mairie.bouere@wanadoo.fr
www.bouere.mairie53.fr

Le Point Lecture de Bouère s'informatise.

Adieu les fiches cartonnées, vive la carte individuelle numérique.

Désormais, chaque lecteur possède une carte personnalisée **gratuite**. Cette carte permet d'emprunter au Point Lecture de Bouère 10 livres mais aussi aux médiathèques de Grez en Bouère et de Meslay du Maine pour une période de 3 semaines, 10 livres, 6 documents sonores et 3 revues en s'y rendant directement ou en réservant par internet ou au point lecture de Bouère. Les documents réservés sont acheminés par navette au point lecture de Bouère dans un délai maximum d'un mois. Le retour des emprunts se fait à Bouère.

Un nouveau service qui se résume par

«plus de documents, pas de déplacement».

A noter, l'achat 2 fois par an des nouveautés «adultes» et «enfants» et en juin l'achat de livres «large vision».

Chaque lecteur peut avoir accès à l'ensemble des documents empruntables via le site internet: <http://www.lecture-paysmeslaygrez.fr>

Les horaires d'ouverture : Mardi et Vendredi de 16h30 à 17h30 et Mercredi et Samedi de 14h30 à 16h.

Les bénévoles sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



Vendredi 18 juillet 2014 – 21h30

Château du Bois-Jourdan

Théâtre : « Les deux gentilshommes de Vérone »
de Shakespeare

Dîner sur réservation à 19h30

Informations et réservations sur

www.nuitsdelamayenne.com ou au 02 43 59 96 50

EXPOSITION DE CÉRAMIQUES

Nous avons accueilli avec plaisir notre céramiste bouërilonne, Chloé RAIMBAULT, pour son exposition « TERRES MÊLÉES » à la Mairie du 16 au 23 mai 2014.

Chloé nous a fait découvrir son univers de pièces uniques en grès à usage décoratif ou utilitaire : les « bolinettes », vases, pots, coupelles, théières, plats... aux couleurs chaudes de la terre et la nature ont reporté un vif intérêt.

L'exposition a été visitée tout au long de la semaine par une centaine de personnes dont les élèves de l'École de Bouère. Et pendant le démontage de l'exposition, Chloé donnait encore des explications sur son travail aux derniers visiteurs...

Et pour ceux qui auraient « loupé » l'exposition, n'hésitez pas à la contacter directement... pour visiter son atelier, organiser des interventions auprès de public en difficulté ou non, acheter ses créations...

Nous souhaitons à Chloé une bonne continuation et nous la soutiendrons dans ses projets artistiques.

Contact : Chloé RAIMBAULT 02 49 80 18 37 – cloe.r1bo@hotmail.fr



Chantier Argent de Poche - avril 2014



Chasse aux Oeufs - 19 avril 2014 - Les Agêts
Comités des Fêtes de Bouère et St Brice



Bourse aux plantes et concours de pétanque organisés conjointement par l'Association des Parents d'Élèves et le Comité des Fêtes avec la participation du Jardin Fleuri - 18 mai 2014



Tournoi Régional de Basket - 7 et 8 Juin 2014



Ouverture du Pôle Santé de Grez en Bouère

Coordonnées et permanences des professionnels de santé

CABINET MEDICAL : Secrétariat **02.43.06.79.20**

Dr Franck MARTIN : sur rendez-vous les Lundis, Mardis, Mercredis et Vendredis

Dr VU : sur rendez-vous les Lundis et Jeudis

Dr VIOT-REDKINE : les Jeudis sans rendez-vous de 9h à 12h30 et sur rendez-vous l'après-midi (En plus des consultations à Bouère les autres jours)

CABINET INFIRMIER : 02.43.70.59.07

Madame Patricia BALE-ALBERTINO
Madame Emmanuelle LELIEVRE

PODOLOGUE : 06.81.66.90.91

Monsieur Arnaud LEPAGE : consultations les lundis et jeudis toute la journée, soit au pôle santé, soit au domicile des patients.

POINT SUR LE PROJET PARC EOLIEN

Ce projet est constitué de 5 éoliennes dont 3 éoliennes sur notre commune et 2 sur la commune de Saint-Denis-d'Anjou. Pour construire un parc éolien, il est nécessaire d'obtenir l'accord sur les Permis de Construire et sur l'autorisation d'exploiter une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement. Les PC ont été obtenus en août 2012 et l'autorisation d'exploiter ICPE a été obtenue en mai 2014 avec dans la procédure, l'enquête publique, qui s'est déroulée courant de l'été 2013.

L'instruction du projet par les services de l'Etat s'achève donc positivement avec l'obtention de ces autorisations.

L'autorisation d'exploiter rentre maintenant dans une phase d'affichage de 6 mois durant laquelle les personnes opposées au projet peuvent faire un recours auprès du tribunal administratif.

Vous l'avez compris, le développement d'un parc éolien est un marathon, et dans un scénario optimiste, le porteur du projet annonce un démarrage du chantier en 2016 et des premiers tours de pâles en 2017.

Le dossier relatif à la demande d'autorisation d'exploiter est consultable par tous les habitants de la commune en mairie.



Point sur l'avancement de la construction du CIS Bouère.

La construction du CIS Bouère qui a débuté en novembre 2013, se déroule conformément au planning prévisionnel.

Le bâtiment est hors d'eau et hors d'air depuis la mi-mars 2014, ainsi les travaux d'aménagement intérieur ont pu être lancés. L'ensemble des distributions, et les revêtements de sol sont réalisés. Les travaux de VRD viennent de débiter afin de finaliser les aménagements extérieurs. La prise de possession des locaux par les sapeurs pompiers est toujours prévue pour la fin du mois de juin 2014.



LE SEVEN CHANGE DE PLACE...

Comme vous l'avez constaté, les travaux du SEVEN ont commencé dans le bâtiment de l'ancien Centre de Secours que les Sapeurs Pompiers vont quitter définitivement fin juin pour intégrer leur local flambant neuf !!!

La commune a donc vendu le bâtiment (local radio-salle de réunions-garage attenant et terrain de 18 m²) à Vincent Hamonic pour la somme de 40 000 € afin de réaliser son projet de bar épicerie. Le local sera plus spacieux, avec deux entrées séparées et pour notre plaisir à tous : une vraie terrasse...

En plus des travaux du commerce, Vincent aménage l'étage du bâtiment pour son logement.

En attendant ces nouvelles installations, et avec l'accord de Vincent, les Sapeurs Pompiers ont conservé le garage comme local radio (la commune y a réalisé les travaux nécessaires pour la continuité du service) et les réunions se déroulent à la Mairie. Merci pour leur bonne volonté et leur capacité d'adaptation.

L'aménagement de la cour de l'ancien Centre de Secours est à l'étude afin de satisfaire les besoins de stationnement automobile, accès et circulation piétonne en fonction de l'utilisation des grands garages.

Vous pourrez découvrir votre nouveau commerce cet été...

RÉNOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE

La salle polyvalente, où tant de souvenirs ont été accumulés depuis sa création en 1983, avait vécu ! Nous avons donc entrepris une rénovation de ce lieu important pour la vie de notre commune.

Après plusieurs mois de travaux, la salle polyvalente fait donc peau neuve et retrouve, pour le plaisir de tous, une nouvelle jeunesse.

Ainsi, le bâtiment est entièrement revu :

- les nouvelles huisseries donnent ainsi une allure plus moderne. Elles sont équipées de verre de sécurité
- le faux plafond est isolé au niveau thermique
- Le système de chauffage détecte le nombre de personnes présentes dans la salle pour adapter sa température
- pour le plaisir des yeux, la salle a été repeinte à l'intérieur, l'extérieur devant être réalisé dans les prochaines semaines.
- le parquet, poncé et vitrifié, facilitera tous les pas de danse
- une nouvelle scène modulable peut être disponible en cas de location de la salle
- la bâtiment a été entièrement désamianté pour le bien être de tous pour un coût de 24 086.00 € HT
- la ventilation mécanique initialement prévue en simple flux est remplacée par un système de détection avec sonde CO₂

Ainsi, le budget total de rénovation s'élève à 229 720 € HT qui ont été autofinancés à hauteur de 136 642 €. L'écart est comblé par 93 078 € HT de subventions.

La salle est donc de nouveau disponible !





Yannick PICROUILLERE
BY peinture. déco

Artisan à Bouère
depuis le 15 juillet 2009

BM. Comment êtes-vous arrivé à Bouère?

YP. J'ai effectué mon apprentissage chez monsieur Poitevin. Trouvant une bonne dynamique dans la commune, il m'a semblé évident d'y installer mon entreprise, sous la forme de micro entreprise le 15 juillet 2009 puis comme artisan depuis le 3 janvier 2011.

BM. J'imagine que le statut de micro entreprise ne suffisait plus pour répondre à la demande. Votre activité s'accroît-elle toujours aujourd'hui ?

YP. Je suis heureux d'avoir un bon carnet de commandes. J'ai d'ailleurs embauché depuis fin avril un salarié à plein temps pour me seconder : Monsieur Miguel LANOES.

BM. Comment se répartie votre clientèle ?

YP. Je travaille à 80% pour les particuliers et les 20% restant sont les marchés publics et communes.

J'ai actuellement un chantier à la salle polyvalente de Bouère, et j'interviens pour l'épicerie et la caserne de pompiers.

BM. Quels types de travaux réalisez-vous et votre activité est elle soumise aux nouvelles normes comme pour beaucoup d'artisans aujourd'hui?

YP. Mon domaine d'activité comprend la peinture, décoration intérieur/extérieur, vitrerie et enduit à la chaux et matériaux naturels.

Je détiens depuis le 14 avril 2014, le label éco-artisan RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). Ce label est important aujourd'hui car il permet d'obtenir des marchés publics et aux clients de bénéficier des aides publiques ainsi qu'une garantie.

BM. Quels sont vos projets futurs pour le développement de votre entreprise ?

YP. Mon activité de décoration nécessite une bonne mise en valeur de mes prestations. Le lieu que j'occupe actuellement ne me le permet pas. C'est plutôt un dépôt.

Je suis actuellement en discussion avec la Communauté de Communes pour obtenir un local zone du Poteau afin d'accueillir la clientèle et proposer une vitrine pour exposer mon travail.

BM. Merci Yannick Picrouillère. Nous vous souhaitons de continuer à développer votre entreprise....

Rue de la gare 53290 Bouère
02 43 92 77 41 - 06 88 67 98 50 - bypeinture.deco@gmail.com



L'école est finie... c'est la Récré !

Quand Nathalie et Vincent Labasque ont eu connaissance de l'appel à candidature pour le projet de restaurant, ils n'ont pas hésité et ont quitté Marseille pour le plus grand bonheur de nos papilles !

Un retour aux sources pour Vincent Labasque qui a passé une partie de sa jeunesse à Bouère.

Ouvert depuis mars 2012, sur le site de l'ancienne école privée, le restaurant « La Grande Récréée » fait le plein tous les midis. La cuisine traditionnelle de Vincent Labasque attire chaque midi une quarantaine de personnes : artisans, ouvriers, commerciaux, ou encore des banquiers qui n'hésitent pas à faire des kilomètres supplémentaires pour venir se restaurer à Bouère. C'est une des majeures satisfactions du couple : « cela fait plaisir de revoir les clients, d'avoir des habitués ; c'est une grande fierté ! ». Les clients apprécient la cuisine, entièrement faite maison à base de produits frais uniquement, (vous ne trouverez jamais ici de plats surgelés !) et le service, accueillant et rapide.

Le cadre plaît aussi beaucoup. « Au début, certaines personnes, en tenue de chantier, nous demandaient même si elles devaient enlever leurs chaussures ! ».

Spacieux et lumineux, le lieu mêle harmonieusement le moderne et l'ancien. D'authentiques tables et tableaux d'écoliers côtoient de larges baies vitrées offrant une vue imprenable sur le plan d'eau. Une terrasse, un jardin clos agrémenté de jeux pour enfants complètent l'ensemble.

L'importante fréquentation quotidienne a conduit les restaurateurs à embaucher une serveuse : « Nous sommes fiers d'avoir pu créer un emploi ».

Les camping-caristes aiment également venir à la Grande Récréée.

La Grande Récréée propose également des pizzas à emporter tous les vendredis soirs. Et une soirée thématique toutes les quatre à six semaines est proposée (sur réservation).

Les nouveaux maîtres de la Grande Récréée avouent se sentir bien à Bouère et apprécier leur nouvelle qualité de vie dans un village « très agréable et si verdoyant. On peut facilement se croire en vacances ici ! ».

Aucun regret donc d'avoir quitté Marseille ? « Aucun ! Il manque juste la chaleur, quelques degrés de plus !!! ».

Ouvert du lundi au vendredi midi ; sur réservation le samedi soir, et dimanche midi. Menus à 10,50€ et 12,60€

Nathalie et Vincent LABASQUE
LA GRANDE RECREE
11 rue des Sencies - 53290 BOUERE - 02 43 07 75 81

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2014

18/07/14	Nuits de la Mayenne « <i>Les deux gentilshommes de Vérone</i> » de Shakespeare	MAYENNE CULTURE - COMMUNE COMMUNAUTE DE COMMUNES
du 02/09 au 26/10/14	7ème Challenge de la Mayenne	LES AMIS REUNIS (Boule de Fort)
07/09/14	Vide Grenier	COMITE DES FETES
10/10/14	Assemblée Générale	AMICALE ANCIENS COMBATTANTS
18/10/14	Loto	BASKET
19/10/14	Loto	CLUB DE L'AMITIE
01/11/14	Loto	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
11/11/14	Commémoration	AMICALE ANCIENS COMBATTANTS
12/11/14	Concours Belote amicale Club	CLUB DE L'AMITIE
du 21 au 23/11/14	Challenge L. Bouju et M. Meray	LES AMIS REUNIS (Boule de Fort)

1914-2014 - SOUVENONS-NOUS !



Cette année, la France commémore le souvenir du déclenchement du premier conflit mondial qui devait durer 51 mois, du 3 août 1914 au 11 novembre 1918.

Conflit sans précédent, aux dimensions planétaires, qui ensevelira plusieurs empires et transformera l'Europe entière. Conflit qui se soldera par des millions de croix de bois et tout autant de blessés handicapés à vie mais aussi tant de veuves et orphelins. Conflit enfin qui aura modifié complètement la

physionomie du monde sur les plans économique et social.

Se souvenir et transmettre la mémoire aux jeunes générations, c'est le devoir des dirigeants de notre pays, des élus, de l'Armée et de l'Éducation Nationale. C'est aussi celui de chacun d'entre nous (parents, grands-parents).

C'est pourquoi l'Amicale des Anciens Combattants d'Algérie, en liaison étroite avec la Mairie de Bouère a conçu une exposition. Elle se déroulera sur 3 jours, aux environs de du 11 novembre 2014, pour permettre à tous de venir la visiter et présentera une vingtaine de panneaux historiques retraçant la guerre de 1914 à 1918, ainsi que de nombreux objets (lettres et documents divers) présentés sous vitrine.

Cette exposition sera présentée également dans les communes de Grez-en-Bouère, Bouessay et Saint-Brice durant le mois de novembre.

Venez nombreux et n'hésitez pas à en parler autour de vous.



ECONOMIE D'ENERGIE : DEFI GAGNE POUR LA PETITE RECRE

Suite à la participation de l'école de Bouère-Saint Brice au Défi-énergie, le GAL Sud Mayenne proposait de participer au DEFI « FAMILLES A ENERGIE POSITIVE ».

Il s'agissait de composer une équipe avec des familles d'enfants qui ont participé à ce défi (qui se poursuit à l'école avec un travail sur la réduction des déchets également) et des enseignants pour mettre en application à la maison cette réduction de la consommation d'énergie (objectif : 8% accord de Kyoto.)

Six familles au total (4 familles d'élèves et 2 familles d'enseignantes) se sont regroupées sous le nom de : « la petite récré » avec le slogan, trouvé par les enfants : « vive le défi énergie entre adultes et enfants ! Youpi ! »

Le défi : être la meilleure équipe en Mayenne à réduire la consommation d'énergie ! (16 équipes en Mayenne dont 5 dans le Sud Mayenne, 6 500 familles en France)

Il s'agit d'un jeu ! Pour cela, les familles ont mis en place des gestes peu contraignants : fermer les volets plus tôt, éteindre les lumières des pièces inoccupées, utiliser des multiprises coupe-veille, isolation du chauffe-eau, baisser le chauffage de 1°C...

Défi réussi puisque avec une économie de 32,1%, l'équipe est 2ème de la Région Pays de La Loire et 1ère de la Mayenne !!!

Place à d'autres familles, inscription avant le 15 septembre 2014, à vous d'économiser !!!

Renseignements :
www.paysdelaloire.familles-a-energie-positive.fr
www.synergies53.fr